

## OQTF, un feuilleton français

Article rédigé par *Causeur*, le 13 octobre 2024

Source [Causeur] : Seules 6% des dizaines de milliers d'obligations de quitter le territoire français prononcées chaque année sont exécutées. Une administration mastodonte, des associations hyperactives et un « État de droit » pointilleux bloquent leur application. L'enjeu migratoire est pourtant sécuritaire et moral.

L'inexécution des fameuses *obligations de quitter le territoire français* (OQTF) est un des symboles de l'impuissance de l'État concernant la sécurité des Français et le contrôle effectif de ses frontières. Elle met ces derniers temps en évidence le mauvais entretien de liens diplomatiques profitables avec les pays desquels sont issus ceux faisant l'objet de ces OQTF.

Cette mesure administrative est pourtant simple et claire à première vue : un étranger en situation irrégulière ou présentant un trouble à l'ordre public *doit* quitter le territoire. Sauf que cette obligation a été travestie en une *invitation* déguisée. L'individu doit quitter le territoire dans un délai de 30 jours, *spontanément et par ses propres moyens*... délai durant lequel il pourra déposer un recours administratif par l'intermédiaire d'associations gavées d'argent public et bloquer ainsi toute exécution de la décision administrative.

[Lire la suite](#)

13/10/2024 01:00